

D.S.B. infos

Bulletin d'information et de liaison des organisations de la FFDSB

🔥 L'hémochromatose génétique n'est plus une contre-indication au don de sang

(extrait d'une information parue dans le dernier bulletin de l'Association Hémochromatose France)

Cette information concerne uniquement les sites fixes de l'EFS agréés centres de soin et pratiquant les saignées.

Mme Roselyne BACHELOT, Ministre de la Santé, a arrêté les décisions suivantes concernant les critères de sélection des donneurs de sang, décisions parues au Journal Officiel du 18 janvier 2009 et qui entreront en vigueur trois mois après leur parution.

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

N°0015 du 18 janvier 2009 – page 107 – texte n°23

ARRÊTE DU 12 JANVIER 2009 FIXANT LES CRITERES DE SÉLECTION DES DONNEURS DE SANG

Extrait ANNEXE VI

DISPOSITIONS RELATIVES AUX DONNEURS PORTEURS D'HÉMOCHROMATOSE GÉNÉTIQUE

L'hémochromatose génétique n'est pas une contre-indication au don de sang. En cas d'indications de déplétions sanguines thérapeutiques, le don de sang est autorisé, sur proposition d'un médecin de l'Etablissement Français du Sang ou du centre de transfusion sanguine des armées, sous réserve d'une information éclairée du donneur et de son consentement, et dans le respect des conditions suivantes :

- le prélèvement est fait sur un site transfusionnel comprenant un centre de santé ;
- le prélèvement est fait en collaboration avec l'équipe médicale assurant le suivi du patient ;
- le don respecte les critères de sélection fixés par le présent arrêté. Le médecin peut décider de déroger aux dispositions relatives aux intervalles entre deux dons et au nombre de dons par an.

Fait à Paris, le 12 janvier 2009.

Roselyne Bachelot-Narquin

La destruction ou la récupération du sang prélevé lors des saignées thérapeutiques a souvent fait l'objet de questions dans nos bulletins. Nombreux sont ceux qui ne comprenaient pas pourquoi le sang était jeté alors qu'ils étaient soignés, que leur taux de ferritine était redevenu normal ; bien souvent ils avaient donné leur sang pendant des années avant d'être diagnostiqués.

Nous sommes heureux d'apprendre cette décision. Il faut bien noter que les patients faisant des saignées thérapeutiques dans les Etablissements Français du Sang ou dans les centres de transfusion sanguine des armées devront répondre à tous les critères de sélection des donneurs de sang.



FFDSB

Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole - 69 Bd Richard Lenoir - 75011 PARIS
Tél : 01 48 78 93 51 - Fax : 01 42 81 06 43 - E mail : siege@federation-dondesang.asso.fr

Commission Administrative

Alain GAZO a réuni la COMAD le 6 mars.
Etaient à l'ordre du jour : la gestion des médailles, le budget 2009 de la Commission, l'envoi des documents pour la promotion du don.

La Commission a procédé à un examen minutieux des statuts fédéraux afin de proposer quelques ajustements rendus nécessaires. Nouveau texte soumis au CA et à l'AGE.

L'aide-mémoire est en voie de mise à jour, certaines fiches ayant déjà été retenues par le Bureau Fédéral.

La Commission s'est penchée sur des cas individuels (absentéisme, démission)) ou de structures (carence). Elle propose au Président et au Conseil d'Administration Fédéral des solutions conformes aux textes fondateurs.

Commission Information Formation Education

Christian CORNET a réuni la CIFE le 12 mars.
Le calendrier 2010 a été étudié sur proposition du Comité Régional Centre, organisateur du congrès.

La CIFE a décidé de diversifier l'offre : aux cartes de vœux, agendas, calendriers, s'ajouteront des agendas de bureau et des calendriers cartonnés.

La concours de BD fait l'objet d'une relance et sera renouvelé en 2010.

Affiches : « L'Odyssée de la Vie » et « Don de Sang-Don de vie » seront commandées en format A3 et A4 (matériels gratuits).

La CIFE souhaite l'émission d'une clé USB pré-chargée d'informations fédérales.

Grande Cause Nationale 2009 : la CIFE a évoqué différentes pistes, dont une carte postale (devis demandés) et demande l'usage généralisé du label dans toutes les actions menées cette année, en particulier à l'occasion de la Journée Mondiale du 14 juin.

Commission des Relations Internationales

Réunion du 20 février sous la présidence de Michèle SOULIER.

La Commission décentralisée à Béziers a été accueillie par l'équipe de l'UD 37.

Ont été abordés les dossiers du Bénin (demande d'aide), de la Roumanie (partenariat signé à Beaune), du Cameroun (organisation non reconnue par la FIODS).

L'essentiel des travaux a été consacré à la préparation du colloque des pays du bassin méditerranéen : conditions d'accueil et d'hébergement, organisation, intervenants des tables rondes.

On peut dès à présent réserver ses dates : 31 OCTOBRE/1^{ER} NOVEMBRE à BEZIERS.

Commission Don de Sang et Entreprise

Bernard DEBARBOUILLÉ a réuni la Commission le 14 février.

La réunion a été en partie consacrée à l'attribution des trophées entreprise. Sont honorés des entreprises industrielles, mais aussi des municipalités, des établissements d'enseignement, des établissements militaires.

La Commission prépare ses courriers à destination des partenaires sociaux. Elle constate que de nombreuses UD n'ont pas encore répondu au recensement des collectes entreprises et établissements.

La Commission souhaite travailler avec le Groupe Jeune pour des actions en milieu universitaire.

Diverses invitations régionales (ex. label Ile de France) devront être suivies par la Commission et faire l'objet d'articles pour la revue le Donneur de Sang Bénévole.

Ordre National du Mérite

Au cours de ces dernières semaines, deux militants pour le Don de Sang Bénévole depuis longtemps engagés dans notre mouvement ont été faits Chevaliers dans l'Ordre National du Mérite.

Liliane HARTMANN s'est vue remettre les insignes à Montigny-lès-Metz par l'ancien ministre Jean-Marie RAUCH.

Alexandre LACOMBE s'est vu remettre les mêmes insignes à Cherbourg-Octeville des mains du sénateur de la Manche, Jean-Pierre GODEFROY.

Nos félicitations et nos remerciements pour leur action et la belle image qu'ils offrent du militantisme en faveur du don de sang bénévole.

Avis de décès

Notre ami André WATTEEL, secrétaire général honoraire de l'UD NORD est décédé. Ses obsèques ont eut lieu le 20 février à CROIX.

L'amicale de LEZENNES nous apprend le décès prématuré de son président Daniel COCQ, survenu au début de l'année 2009. Nos condoléances à la famille et notre salut à l'équipe locale.

Transfusion Sanguine Une grande aventure humaine



Sans doute, avez-vous déjà eu connaissance du livre réalisé par « Mémoires d'Hommes, Histoires d'Entreprises », à la demande de l'Etablissement Français du Sang.

Ce livre est un hymne au don à la promotion duquel il est dédié. Didactique, illustré, il est à la fois un hommage aux associations, très présentes, et un magnifique cadeau.

De nombreux témoignages de receveurs et de donneurs contribuent à illustrer toute l'humanité de votre combat quotidien.

En collaboration avec la FFDSB, soutien de cette démarche, Anabole consent une remise à toutes les associations.

Les commandes, effectuées à l'aide du bon de commande ci-joint, transiteront par les UD.



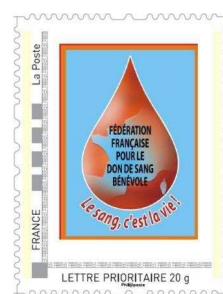
Documents Administratifs

Dans le bon de commande de matériel de promotion, veuillez noter que les enveloppes FFDSB portent désormais le logo de la Fédération et, en plus, le cachet rond « Grande Cause Nationale 2009 ».

Le prix de cession est inchangé : 23,00 € la boîte de 1.000 exemplaires, format 110 x 220.

Vous pouvez commander des modèles **avec** ou **sans** fenêtre.

Attention ! Contrairement au modèle en exemple ci-dessous, les enveloppes ne sont pas timbrées ni pré-adressées à la Fédération.



**FEDERATION FRANCAISE POUR
LE DON DE SANG BENEVOLE
Les Galeries de Paname
69 boulevard Richard Lenoir
75011 PARIS**

Agenda mars 2009

Mercredi 4	Rendez-vous avec la Police Judiciaire à Chartres pour mise en examen des dirigeants de l'ex UNION NOUVELLE (Jacques PELLISSARD)
Jeudi 5	Inauguration des nouveaux locaux par les partenaires et les anciens militants (Membres du Bureau)
Vendredi 6	- Réunion du Collectif « Grande Cause Nationale 2009 » (Yvette GOURDEL – Gérard VANHOVE) - Réunion « Grande Cause Nationale » au siège pour les Membres du Bureau
Samedi 7	Réunion du Conseil d'Administration
Lundi 9	Réunion à l'Agence de la Biomédecine (Geneviève MÉJEAN – Michel MONSELLIER)
Mercredi 11	- RV avec Mr Frédéric KOUSSOU et Mme Céline BERNAL de La Poste pour présentation du site « envoi de carte » (Geneviève MÉJEAN – Michel MONSELLIER) - Réunion du Collectif « Grande Cause Nationale 2009 » (Yvette GOURDEL – Gérard VANHOVE)
Jeudi 12	- RV avec Mr David SELAM – Hôtel AMELOT pour mise au point de la procédure de réservation (Jacques PELLISSARD - Geneviève MÉJEAN) - Commission CIFE
Jeudi 12 Vendredi 13	Examen des comptes par le commissaire aux comptes – Mr BENARD (G. DENSBORN)
Vendredi 13	Séminaire des présidents des Comités Régionaux (Direction de la COM EFS + Chargés de COM des EFS régionaux + Bureau + Présidents des Comités Régionaux)
Samedi 14	Séminaire des Présidents des Comités Régionaux sans l'EFS
Jeudi 19	- Réunion à la Fondation Alliance Biosécurité (Michel MONSELLIER) - Réunion du Collectif « Grande Cause Nationale 2009 » (Yvette GOURDEL – Jacques PELLISSARD – Gérard VANHOVE) - RV avec Olivier BOUDOT (Yvette GOURDEL – Jacques PELLISSARD)
Vendredi 20	Réunion Groupe DO/DMO
Samedi 21	- Commission CRT - Réunion du Groupe Jeune
Mercredi 25	Réunion du Collectif « Grande Cause Nationale 2009 » (Yvette GOURDEL – Jacques PELLISSARD – Gérard VANHOVE)
Dimanche 29	Assemblée Générale de la Drôme (Jacques PELLISSARD)

Pour mémoire :

Mercredi 11 février	Assemblée Générale du Conseil National de la Protection Civile (Patrick FALLET)
----------------------------	--

Jeudi 9 avril 2009 - 15:26

Lois bioéthiques : le président de l'EFS demande le maintien des principes éthiques actuels sur le don du sang

Le président de l'Etablissement Français du Sang (EFS), Jacques Hardy, a réclamé jeudi le maintien des principes de gratuité, de volontariat et d'anonymat pour le don du sang, lors de son audition devant la mission d'information sur la révision des lois bioéthiques.

Le président de l'EFS a reconnu que la situation actuelle de hausse des besoins en produits sanguins pouvait conduire certains à remettre en cause les principes actuels éthiques du don (anonymat, volontariat et gratuité) en proposant une rémunération du don afin d'attirer des donneurs.

"Il ne faut pas remettre en cause ces principes éthiques" qui sont faits pour le receveur, a déclaré Jacques Hardy, qui souhaite que la loi soit maintenue dans sa version actuelle.

"Tout ce qui risque de déstabiliser la relation avec les donneurs aurait un impact sur les capacités d'approvisionnement" en produits sanguins, a-t-il estimé.

"Les donneurs considèrent -toutes nos enquêtes le montrent- que les principes éthiques doivent être conservés. Leur remise en cause risquerait d'avoir un effet démobilisateur", a expliqué le président de l'EFS.

"Les donneurs réguliers nous disent que si le don devient rémunéré, ils ne viendront plus", a-t-il souligné.

Un autre argument pour s'opposer à la révision des principes éthiques accompagnant le don concerne "la sécurité transfusionnelle".

Actuellement, les personnes averties donneuses connaissent les contre-indications au don du sang et ont la possibilité de s'auto-exclure.

"Si le don devient rémunéré, on verra arriver une population plus motivée par la rémunération que par le don lui-même (...), ce qui risque de faire régresser les facteurs de sécurité", a fait observer le responsable de l'EFS.

Il a souligné que le contrôle des dons était très rigoureux mais que le risque infectieux n'était pas nul en raison de l'existence d'une fenêtre de séroconversion.

Il a souligné que la France n'avait jamais connu de pénurie de produits sanguins et que l'autosuffisance avait toujours été garantie malgré des situations parfois tendues.

Sur l'ensemble des Français en âge de donner leur sang, seuls 4 % y participent. Mais le président de l'EFS a souligné les progrès enregistrés depuis deux ans avec une hausse de la proportion de jeunes donneurs.

Après une année 2008 "difficile" en termes de don du sang et de stocks disponibles, la situation semble s'améliorer et l'EFS observe "un frémissement". Actuellement, le stock de produits sanguins est de 16 à 17 jours, ce qui est "historique".

Il a précisé que l'EFS travaillait sur plusieurs pistes pour attirer les donneurs : accentuer l'installation de lieux de collecte en centre-ville, revoir leurs horaires d'ouverture et mettre en place une ambiance moins "médicalisée".

L'EXEMPLE DES BANQUES DE SANG DE CORDON

Auditionnée avec Jacques Hardy par la mission parlementaire, le Dr Isabelle Desbois, responsable du pôle ingénierie cellulaire banque de tissus (EFS), a défendu elle aussi le maintien des principes éthiques sur le don pour permettre "une exigence de qualité".

Elle a rappelé par exemple que les fondateurs des banques de sang de cordon en 1999 avaient mis en place des normes de qualité très élevées, ce qui a conduit la France à avoir certes peu d'unités stockées par rapport à d'autres pays mais d'une qualité élevée, reconnue à l'échelle internationale.

"Les principes éthiques nous permettent d'avoir ces exigences de qualité", a déclaré le Dr Desbois.

Interrogée sur les demandes de certaines familles de conserver leur sang de cordon à visée autologue (pour l'avenir d'un enfant), la spécialiste a indiqué qu'à l'heure actuelle cette pratique n'avait aucun intérêt médical.

"On fait miroiter des choses aux gens alors que la probabilité d'utiliser un jour les unités de sang de cordon dans un cadre autologue est très faible", a-t-elle ajouté.

Elle a estimé que le développement actuel des banques allogéniques allait probablement, comme ce fut le cas lors de la mise en place de la collecte de sang, réduire les demandes de conservation à visée autologue. Le développement de ces banques demande selon elle des efforts "financiers et d'organisation".